

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,  
Chers Élèves,

### **Objet : Rentrée scolaire 2020-2021 en 1<sup>re</sup> année commune ou différenciée – modalités pratiques**

Suite aux différentes phases d'inscription, votre enfant a pu bénéficier d'une place en ordre utile au sein de notre établissement. Mon équipe et moi-même tenions à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en choisissant notre athénée pour assurer sa formation. Nous veillerons à tout mettre en place pour vous démontrer quotidiennement que vous avez fait le bon choix.

Vous avez conscience qu'une entrée dans l'enseignement secondaire ne s'improvise pas. Les enfants doivent être rassurés quant au déroulement et aux conditions des premiers jours de septembre (*horaires, matériel scolaire...*) en période de pandémie de Covid-19.

Nous allons donc tenter de répondre à la plupart des questions que vous vous posez dans les quelques lignes qui suivent et au travers des documents annexés.

Tout d'abord, en ce qui concerne le matériel scolaire nécessaire en 1<sup>re</sup> année, une liste complète est reprise dans l'annexe 1 jointe au présent courrier.

La rentrée scolaire 2020-2021 est officiellement fixée au mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour les étudiants du secondaire. Comment s'organisera-t-elle pour les élèves de 1<sup>re</sup> ?

## **1 MARDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020**

- **Rentrée officielle des élèves de 1<sup>re</sup> commune et de 1<sup>re</sup> différenciée à partir de 9 h 00 – entrée par l'entrée principale.**
- **À 9 h 30**, sous l'autorité de M. le Proviseur, les classes seront formées dans la cour.
- **À 10 h 00**, les élèves seront ensuite pris en charge par leurs professeurs afin de découvrir les us et coutumes de notre établissement ainsi que ses environs immédiats. Il est important qu'ils aient avec eux leur nécessaire d'écriture et leur cartable. Vos enfants recevront également une farde d'avis qu'il conviendra de compléter et signer dans les meilleurs délais.
- **À 12 h 45**, les élèves seront licenciés.

## **2 MERCREDI 2, JEUDI 3 ET VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020**

- **Journées de concertation.**

☎ 02 770 06 20  
☎ 02 763 01 50  
🌐 [www.acrommelynck.be](http://www.acrommelynck.be)

Avenue Orban 73  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
✉ [contact@acrommelynck.net](mailto:contact@acrommelynck.net)

 WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

Réseau d'enseignement organisé par  
la Communauté française visée à  
l'article 2 de la constitution.

- Les **cours** sont donc **suspendus les trois jours** pour l'ensemble des élèves de l'établissement.

### 3 LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

- Les élèves de 1<sup>re</sup> année suivent les cours **selon l'horaire provisoire** de rentrée.

En 1<sup>re</sup>, il est à noter que **les premières journées** serviront essentiellement à découvrir les professeurs et les branches spécifiques qu'ils enseignent. Ce sera l'occasion de parcourir les règlements particuliers de ces cours et de préparer formellement les supports de travail (*cahiers, fardes, etc.*).

Lors de la **semaine du 7 au 11 septembre 2020**, une bonne partie des heures de cours sera consacrée aux **méthodes de travail** tant dans leurs aspects spécifiques à un cours donné que dans leur dimension transversale à tous les cours. Il a été démontré à maintes reprises que la première source de difficultés que rencontre un élève arrivant dans l'enseignement secondaire touche à l'organisation de ses apprentissages, notamment en termes de méthode de travail, d'autonomisation et de gestion de la masse des tâches à accomplir. Forte de ce constat et de son expérience, l'équipe pédagogique a donc décidé d'investir massivement en début d'année dans la mise en place de bonnes pratiques en la matière. Il s'agit du fruit d'un travail concerté dont les techniques seront entretenues, drillées, et affinées tout au long de l'année scolaire.

À ce titre, il me paraît essentiel de mettre en avant le fait que la réussite scolaire est presque toujours le fruit d'une collaboration étroite entre l'école et les parents.

Cela est particulièrement vrai dans les premières années de l'enseignement secondaire parce que votre enfant découvre une nouvelle organisation et de nouvelles exigences.

Dans l'idéal, vous devriez jouer un rôle double : **valoriser** (*le travail scolaire, les réussites, les progrès*) et **contrôler** (*l'exécution, l'assiduité, le comportement*).

En encourageant son travail, en l'aidant à organiser son étude, en montrant votre intérêt pour les résultats obtenus, vous contribuerez à lui donner le **plaisir** d'apprendre et d'exprimer ses compétences.

En vérifiant son journal de classe (*devoirs ou leçons*), en réagissant à la note d'un professeur, en appuyant une sanction, vous aiderez votre enfant à comprendre qu'il existe des obligations et des **règles** à respecter.

Ce n'est qu'au prix de ces investissements constants que nous mènerons les élèves sur le chemin de la réussite ou selon notre devise : "*Ad Astra !*"<sup>(1)</sup>

**À partir de la semaine du 14 septembre 2020**, les cours seront assurés normalement et il faudra mettre en pratique toutes les techniques enseignées pour atteindre le meilleur. Néanmoins, si des difficultés devaient demeurer, un système de remédiation est également mis en place pour permettre à ceux qui en ont besoin de ne pas se laisser distancer.

J'en profite pour attirer votre attention sur le fait que le travail réalisé en 1<sup>re</sup> année fait partie intégrante du parcours formatif du 1<sup>er</sup> degré. Ce qui suppose qu'en fin de 2<sup>e</sup> année commune, le Conseil de classe tiendra compte des performances de l'élève sur l'ensemble du degré lors de ses délibérations. D'où l'importance de s'investir dans ses apprentissages dès le début du degré !

---

<sup>1</sup> **Vers les étoiles !**

Comme vous en avez été informés par les médias, suite à la réunion du Conseil National de Sécurité du 24 juin 2020, la rentrée scolaire a été envisagée selon quatre scénarios sanitaires élaborés pour lesquels des modalités organisationnelles spécifiques sont déterminées. Vous les retrouvez en annexe 2 du présent courrier.

Pour l'ensemble des écoles, il a été décidé une rentrée en **phase jaune** (*situation sanitaire actuelle, avec une faible circulation du virus*). Ce qui suppose qu'en septembre prochain, les élèves n'iront à l'école que quatre jours par semaine. Le mercredi, la majorité restera à domicile et travaillera en ligne. Pour les élèves éprouvant des difficultés particulières, ils pourront être invités à suivre tout de même les cours de cette matinée en présentiel. Tous les élèves et membres du personnel porteront obligatoirement un masque, car les principes de la distanciation sociale ne pourront être respectés dans l'école. Le restaurant scolaire sera néanmoins accessible. L'athénée continuera à appliquer des règles strictes en matière d'hygiène, d'aération des locaux, etc.

Si le virus devait faire un retour important (**phase orange**), voire massif (**phase rouge**) à l'automne, toutes les classes du secondaire seront alors scindées en deux groupes. Les élèves n'iront plus que deux jours par semaine à l'école. Les autres jours, ils bénéficieront d'un enseignement à distance via nos plateformes numériques.

En vous souhaitant de passer de bonnes vacances avant une rentrée que nous rendrons aussi harmonieuse et apaisante que possible à vos enfants, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, Chers Élèves, en notre entier dévouement.

Prenez soin de vous et des vôtres !

Le Préfet des études,



A. MELLOULI